INFORMATION BENEFICIAIRES

Chèque Emploi Service Universel

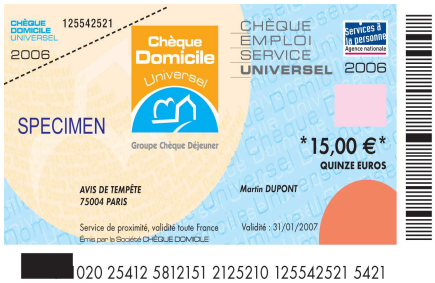

Le Conseil d'Administration de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône a décidé de reconduire pour l'exercice 2024 :

15 chèques CESU par an et par Ouvrant-Droit, d'une valeur unitaire de 28 euros.

Vous trouverez ci-dessous les dates de retour des bons de commande à remettre à l'antenne de votre CMCAS au plus tard les:

- 25 janvier 2024
- 22 février 2024
- 25 mars 2024
- 25 avril 2024
- 24 mai 2024
- 24 juin 2024
- 22 juillet 2024
- 26 août 2024
- 23 septembre 2024
- 24 octobre 2024
- 25 novembre 2024
- 23 décembre 2024

ATTENTION :
A chaque commande, les chèques CESU, commandés ne font pas l'objet ni de remboursement, ni de reprise. Voir date de validation sur le chèque CESU.

CMCAS Dauphiné Pays de Rhône – 24 Rue Louis Gagnière 38950 ST MARTIN LE VINOUX
E-mail : Cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org
Accueil bénéficiaires • Téléphone : 04 75 78 15 00